

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2007

*Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire. Etaient présents : Mme Andrée BRUEL, Mr André VACHERON, Mr Jean-François BONNE, Madame Jocelyne DURIS, Mr Jean-Paul MERLE, Mr Serge TAMAIN
Pouvoirs : Mr Jean-Luc DURRIS à Mme Andrée BRUEL, Mr Emmanuel FELIX à Mr André. VACHERON*

BATIMENTS PUBLICS

1. Parking Ecole/Mairie/Eglise : Le Conseil Municipal est informé de la réception de l'évaluation des Domaines qui sera communiquée aux parties. Le transport du Juge de l'Expropriation sur les lieux aura lieu le jeudi 07/06/2007 pour fixer le prix du terrain.
2. Maison des Associations : les travaux suivent leur cours et l'inauguration est prévue pour le 02/06/2007 ; la préparation de cette inauguration est faite en collaboration avec les associations concernées. L'ensemble de la population est invitée le 02/06/2007 à partir de 10h30 au Lavoir de Nervieux.
3. Lavoirs de Nervieux et Grénieux : le lavoir de Nervieux est pratiquement terminée puisque seuls les travaux d'aménagement des abords restent à réaliser ; inauguration prévue également le 02/06/2007. Les travaux du lavoir de Grénieux commenceront après la foire.
4. Cimetière : Suite à la procédure de reprise des tombes dites « abandonnées », les travaux de transfert des ossements ont été réalisés par l'Entreprise Dezan et les concessions sont désormais disponibles à la vente.
L'aménagement des allées pourra s'effectuer dans les prochains mois.

PLAN DE ZONAGE ASSAINISSEMENT

Compte tenu du projet d'élaboration du PLU actuellement en cours et de la nécessité d'ajuster le plan d'assainissement adopté en 2003 aux nouvelles constructions réalisées depuis, le Conseil Municipal prend connaissance du projet de plan de zonage assainissement présenté par le Cabinet SAUNIER & Associés ainsi que du rapport de présentation et approuve à l'unanimité ces documents.

Après la phase de travaux (2003 à 2007) de remise en état des canalisations et la lutte contre les eaux claires parasites, le principe de REMPLACEMENT de la STATION du Bourg est acté afin de respecter les seuils techniques de dépollution.

AGRANDISSEMENT DE LA MATERNELLE DU GROUPE SCOLAIRE

Une réunion s'est déroulée en Mairie le jeudi 03/05/2007 en présence du Cabinet d'architecture Ampère (Mme Labrosse), de la Commune de Mizérieux et de la Commission Ecole de Nervieux, il a été demandé à Madame Labrosse de lancer la phase d'élaboration de l'appel d'offres afin que le projet puisse être lancé dès réception des notifications de subventions attendues fin mai, début juin 2007.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de déposer la demande de permis de construire et souscrire l'emprunt correspondant au montant non autofinancé.

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Ce dossier sera revu lors du prochain Conseil Municipal après réception de nouveaux devis.

EXONERATION DE TAXE PROFESSIONNELLE

Afin d'encourager le développement économique du village, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'exonérer, pour la part communale, les créations d'entreprises commerciales ou artisanales de la taxe professionnelle pour la durée maximale autorisée par la loi, à savoir 2 années.

Le Conseil Municipal accepte ce principe sous réserve de l'accord de la Direction Générale des Impôts.

BUDGET COMMUNAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT

A la demande du Trésor Public, le Conseil Municipal décide d'admettre en non valeur des produits inscrits aux rôles de 2005 et 2006 qui n'ont pu être recouverts pour un montant total de 143.00 € pour le budget communal et 229.52 € pour le budget assainissement (c'est-à-dire à perte des sommes réglées).

GESTION CANTINE ET GARDERIE

Suite à la demande de Monsieur le Trésorier Principal du Trésor Public de Feurs concernant la mise en place d'un report au mois suivant des factures cantine ou garderie de montant inférieur à 10 € (cas d'un enfant mangeant au maximum 3 fois par mois), le Conseil Municipal décide d'accepter ce principe sauf en cas de déménagement ou en fin d'année scolaire (facturation juillet-août).

Pour les personnes non scolarisées au RPI ou ne faisant pas partie du personnel enseignant, il sera demandé le règlement des repas (numéraires ou chèques) avant leur départ.

Désormais, les factures transiteront par le biais du RPI Nervieux/Mizérieux afin de limiter les frais de gestion.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire fait le compte rendu des différents points évoqués lors de la réunion du 18/04/2007 : extension de la ZA, zonage assainissement, évaluation environnementale, règlement du PLU. Une nouvelle réunion a été fixée pour le jeudi 24/05/2007 afin de procéder à l'arrêt du dossier, préalable à son approbation par le Conseil Municipal.

Une phase d'enquête publique suivra, à partir de Septembre 2007, avant approbation définitive par le Préfet de la Loire et publication.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Centre de Gestion de la Loire pour lancer un appel d'offres concernant l'assurance du personnel mais se réserve la faculté d'y souscrire ou non.

QUESTIONS DIVERSES

✓ Les élus font le compte rendu des différentes réunions auxquelles ils ont participé (UMAR, Syndicat Bombarde, Commission Sécurité...)

✓ Emplois d'été : les candidatures d'Olivier Goyet et Kévin Marcoux sont retenues.

✓ Agence Postale Communale :

- fréquentation moyenne par jour d'ouverture : 12 à 15 personnes (plus de 19 personnes le samedi),
- un nouveau logiciel informatique va y être installé par la Poste.

✓ Radio Pythagor : un courrier de demande de subvention a été reçu en Mairie ; une subvention était prévue au budget communal.

✓ Communauté de Communes de Balbigny :

- Voirie : les travaux de goudronnage pour Nervieux sont reportés après la foire en raison des retards techniques sur des branchements électriques,
- Ordures ménagères : un déficit de 13 000 € a été constaté sur 2006 ; la redevance 2007 restera stable (suite à l'assemblée générale du 23/03/2007),
- Charte intercommunale : un document reprenant les différents enjeux est remis à l'ensemble des élus présentant les grands enjeux identifiés sur le territoire

✓ Courriers reçus en mairie :

- Madame Liliane Vaginay, député, ne se représentera pas pour les législatives,
- Lecture du courrier de Monsieur Michel Guillaume adressé pour information concernant des problèmes de voisinage avec un éleveur,
- Moto Club Evasion : changement dans la constitution du bureau – Mr Boris DELAUNAY devient président.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixé au mercredi 20 juin 2007 à 20h00.